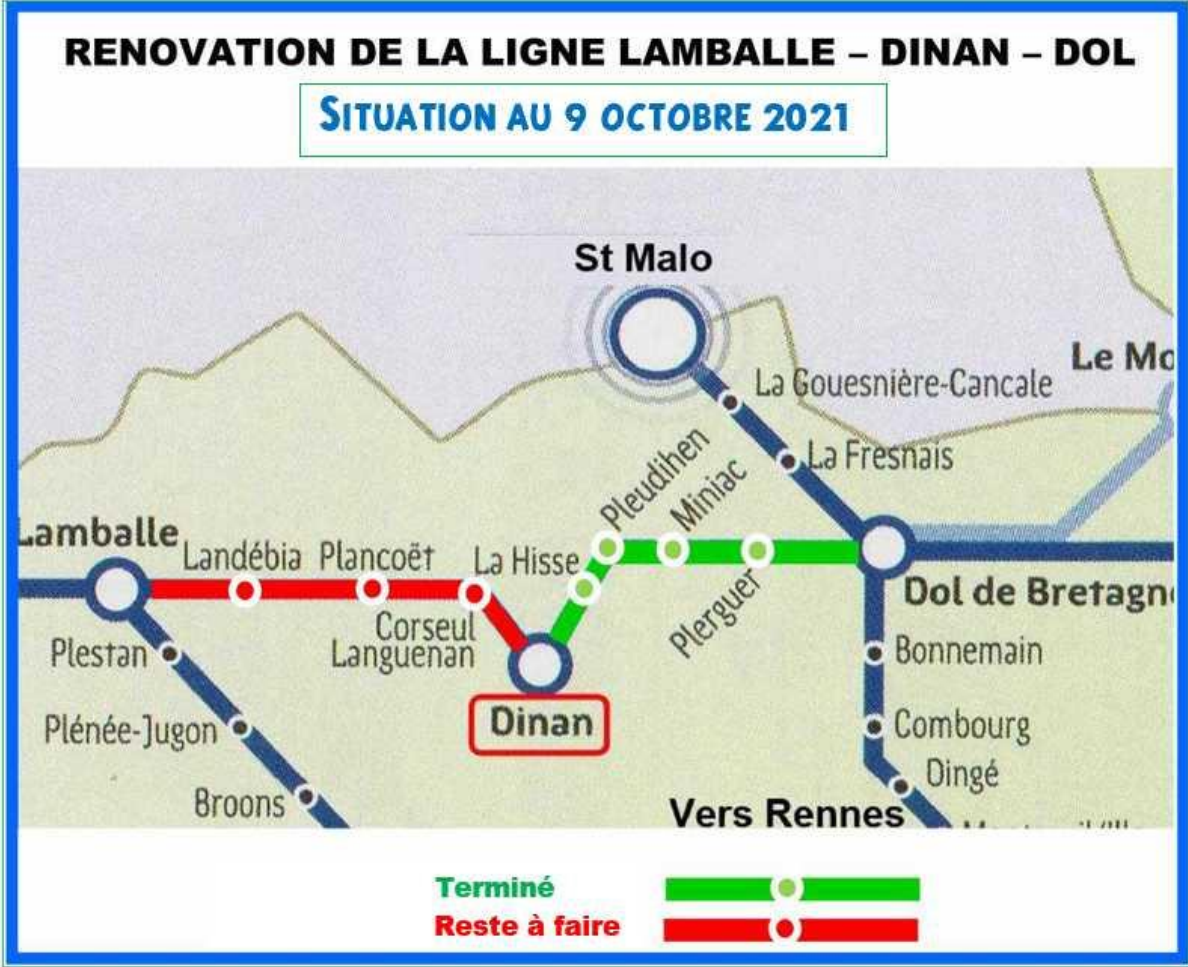




REVUE 2021

ASSOCIATION FERROVIAIRE BRETAGNE NORD

www.train-bretagne-nord.com



☺ **CE QUI EST FAIT** ☺

- Le tronçon Dinan-Dol est achevé : vitesse de croisière 120 km/h

☹ **CE QUI RESTE A FAIRE** ☹

- Le lancement du chantier de rénovation réelle de Lamballe–Dinan (prévu de janvier 2023 à décembre 2024 : décision actée le 15/2/21)
- L'intégration du croisement de Plancoët dans les travaux
- 3 TER directs « aller-retour » quotidiens Dinan - Saint-Malo
- L'exploitation de la ligne St-Malo - Dol - Dinan -Lamballe - St-Brieuc, sans coupure à Dinan

Association Ferroviaire Bretagne Nord

Nous sommes

- Nous sommes une Association Citoyenne, interface entre les usagers du train et les décideurs politiques et institutionnels.
- Depuis 31 ans nos actions visent à faire vivre le Pays de Dinan sur les plans économique, social, culturel, touristique et environnemental, au travers de l'amélioration du service du train.
- Nous œuvrons pour favoriser le déplacement quotidien de ceux qui se rendent à leur travail ou à leurs études, dans le bassin d'emploi transRance de Saint-Malo - Dinan, et vers Saint-Brieuc et Rennes. Cela concerne plus de 8.000 personnes qui se déplacent chaque jour entre ces quatre villes.
- Notre action est confortée par l'assurance que le train est un moyen de transport STRUCTURANT, le plus sûr et le moins polluant.

Nous avons obtenu

- De 1990 à 2000 : Maintien de la ligne Dol-Dinan-Lamballe.
- Depuis 2000 : Amélioration de la desserte.
- En 2005 : Arrêt du TGV en gare de Dol.
- En 2008 : Mise en place de 3 TER supplémentaires, 1 en direction de Saint-Brieuc et 2 vers Rennes.
- En 2011 : Mise en place de 2 TER supplémentaires en direction de Saint-Brieuc. Forte augmentation de la fréquentation (+ 139 %).
- En 2013 : Réfection complète de la voie ferrée entre Dinan et Pleudihen (confort identique à celui qu'offre le TGV).mais malheureusement sans rénovation du viaduc de la Fontaine des Eaux et sans le relèvement des quais à Dinan et à la Hisse
- En 2019 : Confirmation que les 62 millions d'euros du CPER 2015/ 2020 concernent aussi Lamballe-Dinan. Mise en service d'un TER Direct Dinan-Rennes sans changement à Dol (Aller et retour)
- Début 2021 : Fin du chantier de rénovation du tronçon Dinan-Dol, avec consolidation du viaduc de La Fontaine des Eaux. Vitesse de croisière : 120 km/h

Nous demandons de réaliser

Suite à l'accord du 21 juin 2017 et des comités de pilotage du 4 juin 2018 et 22 mars 2019 et 15 février 2021

- Le respect la date décidée pour le début des travaux réels de la rénovation de Lamballe-Dinan , c'est à dire **dès janvier 2023**
- Le maintien et la rénovation du croisement de Plancoët.
- 3 TER directs "aller-retour" quotidiens Dinan - Rennes, et Dinan - Saint-Malo
- L'exploitation de la ligne de Dol (St-Malo) à Lamballe (St-Brieuc) sans coupure à Dinan.

SOMMAIRE

Editorial du président

Activités 2020-2021

Conseil d'administration

Personnes associées

CR Réunion avec M. Djebbari, Ministre des transports

Décisions du Comité de pilotage du 12 mars 2019

Décisions du Comité de pilotage du 15 mars 2021

Bilan

TER BreizGo (tarifs – horaires – abonnements)

Liaison Lamballe DINAN

Soutien des Elus

Visitez notre site →

www.train-bretagne-nord.com



La Rénovation, enfin sur les rails, pour le transport express régional

La rénovation de la voie ferrée Dol-Dinan, demandée depuis 1989, est terminée depuis janvier de cette année. Elle permet des déplacements confortables à 120km/h.

Depuis le comité de pilotage du 15 février dernier, nous savons que la rénovation du tronçon Lamballe-Dinan sera terminée fin 2024.

Il nous aura fallu attendre près de 10 ans : d'octobre 2016, date à laquelle le train-diagnostic a confirmé la vétusté de la voie (qui sera centenaire en 2026) et a imposé une réduction de la vitesse à 60 km/h et sur certains tronçons à 40 km/h, jusque 2024 !

Quelques trains continuaient à rouler à la demande de la Région Bretagne, mais la réduction de la vitesse avait fini par faire fuir pratiquement toute la clientèle, alors que de 2008 à 2016, grâce à la Région et à l'opiniâtreté de Gérard Lahellec, l'un de ses élus, qui nous avait positionné convenablement les TER, la clientèle avait augmenté de 130 %.

Sous notre pression et après la rencontre du ministre des Transports le 12 février 2020, toutes les haltes seront rénovées de Dol à Lamballe avec rehaussement des quais, ce qui permettra un accès facile dans les voitures 73500, des fauteuils roulants, des poussettes, donc de toutes les personnes à mobilité réduite (PMR). Nous saluons cette prise en compte de toutes les populations ; elle correspond à la bonne implantation des transports collectifs dans les territoires ruraux et semi-urbains.

En revanche, le Comité de Pilotage du 15 février dernier déclassé la gare de Plancoët : elle devient une simple halte, et, beaucoup plus grave, ce comité prévoit un démantèlement du croisement de Plancoët sans sa remise en fonction !

Nous dénonçons cette erreur technique, comme nous l'avons fait pour Miniac, et cela pour les raisons suivantes :

- 41 km séparent Dinan de Lamballe par une voie unique : sans croisement possible à Plancoët, la densité de trains TER circulants ne peut s'adapter aux besoins des personnes à transporter,
- En effet, il y a quelques années, le conseil de développement du Pays de Dinan a évalué à 5 000 personnes le nombre de personnes qui se déplacent, chaque jour dans chaque sens (soit donc 10 000 personnes entre St-Brieuc, Lamballe et Dinan). Ce chiffre n'a pas pu diminuer ; au contraire, si pour des raisons environnementales écologiques, on souhaite diminuer les déplacements en *auto-soliste*, il convient de favoriser les modes de déplacements collectifs les moins polluants – donc le train. Les

décisions du maître d'ouvrage ne prennent pas en compte ce qui est plébiscité majoritairement par le plus grand nombre.

- Enfin, cette rénovation est coûteuse de l'avis de tous, raison supplémentaire de la rendre utile et adaptable fonctionnellement, pour un retour sur investissement !
- De plus, la complémentarité des pays de l'axe Bretagne-Nord, pour un fonctionnement depuis le Mont Saint-Michel jusque St-Brieuc et bien au-delà, exige bien plus de trains TER si on prend en compte le Mont Saint-Michel, le pays de Rance avec St-Malo - Dinan, le pays de Penthièvre, St-Brieuc et les Caps.

La société civile, par notre association, appelle donc tous les élus, locaux, départementaux, régionaux, nationaux qui paient la plus grosse part de l'investissement, à s'unir pour exiger du maître d'ouvrage une révision de sa position, c'est-à-dire refaire ce croisement en même temps que la rénovation de la voie.

Enfin, lorsque la ligne sera totalement rénovée, donc fin 2024, il appartiendra à la Région Bretagne, autorité organisatrice des transports (AODT), d'intensifier le cadencement des trains pour sortir le pays de Dinan de son enclavement mortifère.

Statistiquement, il est prouvé que, moins il y a de trains à disposition des usagers, moins ces mêmes usagers utilisent le train.

Il convient donc que les élus de la Région Bretagne augmentent l'offre de trains par 2 décisions essentielles :

- Mettre en place des trains TER allant de St-Malo – Dol, à Dinan, Lamballe, St-Brieuc et au-delà, et cela dans les 2 sens de circulation en imposant à l'exploitant SNCF de ne plus couper la voie à Dinan,
- Dinan est au centre du triangle St-Malo - St-Brieuc - Rennes : il convient donc de mettre en fonction, et cela dans chacune de ces directions, au moins 3 trains TER directs positionnés tôt le matin, puis entre midi et 14 heures, puis le soir entre 18 et 21 heures.

Alors, la ligne exercera vraiment sa fonction de transport pour les déplacements Domicile-Travail et Domicile-Études.

Il appartient aux élus régionaux, en accord avec les élus locaux et les demandes exprimées par les usagers, de porter cette ambition, car la société civile ne peut exercer cette fonction.

Théo Marteil,
président de l'AFBN,
le 9 octobre 2021.

L'association estime qu'il faudrait,

- **en semaine**, vers Rennes, trois TER *directs* allers et retours, par jour,
- **à l'avenir**, une ligne continue de TER de Saint-Malo à Saint-Brieuc (*via* Dinan et Lamballe).

3°) Travaux futurs entre Lamballe et Dinan

Le comité de pilotage (« copil ») a eu lieu le 15 février 2021, mais « *en visio* », sous la présidence de M. le préfet de Région, M. Emmanuel Berthier.

Son objet : **la rénovation de la section Lamballe – Dinan**

Toutes les parties concernées par le sujet étaient présentes :

- financières :
 - conseil régional,
 - État,
 - collectivités locales : *Dinan agglo* (Mme Anne-Sophie Guillemot , vice-présidente),
Lamballe Terre et Mer (M. Andrieux, son président),
conseil départemental des Côtes-d'Armor,
représentants des maires de Dinan et de Lamballe,
 - *SNCF Réseau* (Mme Évrard, adjointe de M. Christophe Huau, directeur régional),
- la société civile, représentée par M. Marteil, président de l'AFBN.

Les travaux pourraient être achevés fin 2023 (mais il y a une version de durée de travaux plus longue : juillet ou même décembre 2024).

Coût des travaux : 46 M€ vraisemblablement au lieu de 36 M€ initialement, soit donc plus de 27 %. Ces 10 M€ de différence (aucune personne présente n'en comprend la raison) seraient financés par le conseil régional (5 M€), l'État (3 M€) ; il manque donc 2 M€.

la Tous les participants souhaitent que les travaux soient faits le plus rapidement possible parce que, à suite de la réduction de la vitesse depuis octobre 2016, à 60 km / heure (voire à 40 km / heure), l'utilisation réelle de ce tronçon est très modeste.

Une nouvelle rencontre des partenaires financiers doit avoir lieu l'été prochain.

4°) Quartier de la gare

Le buffet de la gare a été vendu.

La passerelle au-dessus de la ligne se fera, et cela à gauche de la gare quand on lui fait face.

Où la gare routière sera-t-elle implantée ? L'association devra suivre ce dossier.

23 JUIN : conseil d'administration

- 1°) Reprise du trafic entre Pleudihen et Dol le 14 mars 2021 avec, en ce qui concerne les trains directs entre Dinan et Rennes, chaque jour, du lundi au vendredi : (horaires à ce jour)

<u>départ</u>	<u>arrivée</u>	<u>départ</u>	<u>arrivée</u>
07 h 01 Dinan	08 h 03 Rennes	<i>08 h 35 Rennes</i>	<i>10 h 05 Paris</i>
<i>14 h 41 Paris</i>	<i>16 h 22 Rennes</i>	16 h 56 Rennes	17 h 56 Dinan

Ce TER direct met donc Dinan à 3 heures 4 minutes de Paris, avec *un seul changement à Rennes*.

À la demande de la mairie de Dinan, le président de l'association et son secrétaire ont rédigé un article pour rappeler l'intérêt de ce TER direct. Il est paru dans la revue de la commune de Dinan au début de l'été. Il figure, en quatrième de couverture, dans la revue qui vous sera distribuée à la fin de l'assemblée.

On déplore l'absence du plan de communication que *SNCF Mobilités* avait promis au sujet de ce TER direct Dinan – Rennes.

Par ailleurs, à propos de ces TER directs,

- M. Brénelière, membre de l'AFBN, signale qu'ils ont été supprimés pendant l'été (du 03.07 au 29.08), ce que M. Marteil a vérifié le lendemain de la réunion en allant chercher les horaires d'été à la gare). Il a fait part de sa *totale désapprobation* à M. Lahellec, sénateur des Côtes-d'Armor et ancien vice-président du conseil régional en charge des transports, et à M. Lechien, maire de Dinan, car, pour qu'une desserte puisse s'imposer, il faut qu'elle assure un service permanent, régulier, fiable. L'AFBN considère que c'est une erreur commerciale pour l'implantation de ce TER direct.

- seraient nécessaires, en semaine, 3 TER directs par jour, de Dinan à Rennes, et cela en aller-retour.

2°) Rappel du compte-rendu du comité de pilotage (« copil ») du 15 février 2021, à Rennes.

- Calendrier de la rénovation de la ligne Lamballe – Dinan :

Début des travaux (préliminaires) : second semestre de 2022,

Durée des travaux réels :

12 mois (soit de janvier à décembre 2023), durée confirmée par Mme Évrard, adjointe de M. Huau, en réponse à une question qui lui a été posée pendant la réunion.

(Il y a une version plus longue : fin des travaux en 2024, soit en juillet, soit en décembre.)

(L'AFBN veillera à ce que la durée des travaux ne soit pas excessive : cela a été le cas entre Dol et Pleudihen.)

- Tous les quais des haltes seront refaits et rehaussés : ceux de Corseul-Languenan, Plancoët, Landébia.

- La vitesse entre Lamballe et Dinan sera de 100 km / h (60 km / h actuellement).

- Il est prévu de démonter le croisement à Plancoët. Or, il permettrait, plus tard, la circulation sur 2 voies. Tous les membres de l'AFBN sont opposés à la disparition de ce croisement. Ils ont demandé à *Dinan aggro* et à *Lamballe Terre et Mer* ainsi qu'au conseil départemental 22, financeurs de 25 % de l'investissement total, de demander à *SNCF Réseau* de revenir sur cette décision de démontage.

En conséquence, M. Marteil va rencontrer M. Berville, député (ou lui écrire), pour lui demander d'en faire part à M. Djebbari, ministre des Transports, et à M. Lallemand, directeur national de *SNCF Réseau* ; depuis le 23 juin, il a écrit à ce sujet à M. Huau ainsi qu'aux présidents du conseil régional et du conseil départemental 22 (les deux prochainement élus), aux présidents de *Dinan aggro* et de *Lamballe Terre et Mer*, au maire de Plancoët, de façon qu'ils interviennent simultanément auprès de *SNCF Réseau* et de la Région Bretagne, afin que ce croisement soit reconstitué : en effet, en son absence, la circulation des TER entre Lamballe et Dinan (soit sur 41 km) sera trop rigide, ne sera pas adaptée, qu'elle vienne de l'est ou de l'ouest : elle ne pourra se faire correctement, notamment aux heures de pointe (domicile – travail). Or, en semaine, il y a 10 000 personnes qui se déplacent chaque jour entre Lamballe et Dinan. L'absence de ce croisement ne permettra pas de prendre en compte les besoins de déplacement de proximité.

Il est indispensable que tous les responsables comprennent l'utilité de ce croisement, car nous avons déjà eu à déplorer la suppression du croisement de Miniac-Morvan.

Le financement de la partie Lamballe – Dinan est passé de 39 M€ à 47, 2 M€ (soit une augmentation de 21%) sans que l'on sache trop pourquoi. Cette augmentation du coût justifie une rénovation de qualité, qui passe par la rénovation du croisement de Plancoët.

- Sur les 27 passages à niveau, 6 seront supprimés.

Par ailleurs,

- Entre Dinan et Dol, la vitesse sera de 120 km / h dès juillet prochain,

- L'AFBN souhaite qu'il y ait, le plus rapidement possible, des TER directs Dinan – Saint-Malo, et Dinan – Saint-Brieuc.

3°) Rénovation du quartier de la gare, des côtés sud et nord

- Du côté sud, il ne reste plus que quelques travaux à réaliser (de peinture et de signalétique). Tout le monde s'en réjouit : il faut que ce quartier reprenne vie rapidement.

- Une passerelle sera installée dans un avenir indéterminé, cela à gauche du bâtiment de la gare. Elle permettra de joindre sa partie nord à sa partie sud. C'est un projet municipal ; le sera donc aussi son financement. Une commission va se réunir à ce propos la semaine prochaine. L'AFBN va demander à y participer.
- Il faudrait que les travaux de signalisation et de construction de la passerelle, d'une part, et de rénovation de la voie du côté ouest de Dinan, d'autre part, soient concomitants de façon à éviter une durée supplémentaire de travaux.
- Unaniment, les membres présents considèrent que la végétation qui envahit les voies donne une bien triste image de notre ville touristique. Il conviendrait que ces espaces soient nettoyés, embellis, fleuris, pour donner plus d'attrait à l'entrée de la ville.
- Travaux près de la voie ferrée, le long de la rue du Clos du Hêtre : M. Lagrée, adjoint au maire de Dinan, indique que cette rue ne pourra guère être élargie (ou, peut-être, d'une vingtaine de centimètres) en raison de la présence d'une « conduite » dans ce terrain, qui appartient à la SNCF. L'architecte des bâtiments de France (ABF) a aussi son mot à dire à ce sujet.
- **Du côté nord, nécessité absolue de parkings en nombre suffisant.**
- La fonction future de l'ancienne halle à marchandises (au nord du bâtiment de la gare) n'est pas définie pour l'instant.
- La plupart des personnes présentes estiment que la signalisation aux abords de la gare est largement insuffisante, notamment en ce qui concerne l'implantation de la gare routière ; on plaint notamment les touristes.

15 SEPTEMBRE : conseil d'administration

1°) Compte-rendu de la participation au forum des associations, les 04 et 05 septembre

Beaucoup de visiteurs sont satisfaits de la rénovation de la ligne entre Dinan et Dol, mais plusieurs ignorent l'existence des TER directs et le fonctionnement de la gare.

2°) **Qu'en est-il du plan de communication promis par la SNCF Mobilités à propos du TER direct Dinan - Rennes ?**

3°) Durée des travaux réels entre Lamballe et Dinan (et donc d'interruption de la circulation des trains). Problème du croisement à Plancoët

4°) Rénovation du quartier de la gare, des côtés sud et nord

- Quoi de nouveau...

- du côté sud ? (les travaux sont-ils terminés ?)

- du côté nord ?

- parkings pour les voyageurs, installation de la piscine, etc.

- travaux près de la voie ferrée, le long de la rue du Clos du Hêtre

5°) Préparation de la présente assemblée générale

Entre autres sujets abordés :

- préparation de la « revue 2021 » : composition (éditorial, rapport d'activité, contributions, etc.).

09 OCTOBRE : assemblée générale

Conseil d'administration de l'Association ferroviaire Bretagne nord (AFBN)

Membres (liste après l'AG du 03 octobre 2020 et le CA du 10 février 2021)

			Fonction ou mandat à cette date	Autre mandat à cette date	Fonction dans l'AFBN	Adresse	Code postal	Commune	Mail des membres du bureau	Année renouv.
Monsieur	Didier	MIRIEL	Maire de Plélan-le-Petit	Conseiller commun. de Dinan agglo	Membre	Mairie - 4, rue des Rouairies	22980	PLÉLAN LE PETIT		2021
Monsieur	Michel	DESBOIS	Maire de Saint-Méloir-des-Bois	Cons. com. de Dinan agglo, et conseiller départem.	Vice-président	Mairie - Bourg	22980	SAINT MELOIR DES BOIS	maire.saintmeloirdesbois@orange.fr	2021
Monsieur	Alain	RUBÉ	Conseiller municipal de Plancoët		Membre	La Grande-Pouplinais	22130	PLANCOËT		2021
Monsieur	Yves	LEMOINE	Maire de Lanrelas	Vice-président de Lamballe Terre et Mer	Membre	Mairie – Bourg	22250	LANRELAS	Bourg	2021
Monsieur	Théo	MARTEIL			Président	8, résidence du Bas-Frêne	22100	QUÉVERT	theomarteil@orange.fr	2021
Monsieur	Franck	DUCASTEL			Membre	9, rue de la Poste	22130	LANDÉBIA		2021
Monsieur	Alain	PARENT			Trésorier adjoint	2, place de la Monnaie	44000	NANTES	alain.parent@orange.fr	2021
Madame	Anne	DE STOOP			Secrétaire adjointe	18, rue de l'École	22100	DINAN	stoop.hanneton@wanadoo.fr	2021
Monsieur	Patrick	DE MONTIGNY			Membre	Chemin de la Foresterie - LÉHON	22100	DINAN	patrick.h.montigny@gmail.com	2022
Monsieur	Michel	RENAULT			Membre	25, boulevard Flaud	22100	DINAN		2022
Madame	Suzanne	DEUX			Membre	6, rue du Vieux-Pont	22130	PLANCOËT		2022
Monsieur	Jean-Luc	FILLON			Membre	11, allée Coat-an-Lem	29952	PLOUZOC'H		2022
Monsieur	René	GUINARD			Membre	61, avenue Anne de Bretagne Le Clos Gastel - LÉHON	22100	DINAN		2022
Monsieur	Gilles	LURTON	Maire de Saint-Malo	Président de Saint-Malo agglo	Membre	Hôtel de Ville – Place Chateaubriand – CS 21826	35418	SAINT MALO		2022
Monsieur	Joël	LALAIRE			Vice-président	12, allée des Conillères	22102	DINAN	j.lalaire@gmail.com	2022
Monsieur	René	RÉGNAULT			Vice-président	9, rue des Grippais	22100	SAINT SAMSON SUR RANCE	regnault.rene@wanadoo.fr	2022
Monsieur	Jacky	HAMONIAUX			Membre	46, route de Dinard	22100	DINAN		2023
Monsieur	Michel	LEFEUVRE			Membre	4, place de la Liberté		PLANCOËT		2023
Monsieur	Pierre	DEUX			Vice-président	6, rue du Vieux-Pont	22130	PLANCOËT	pierre.deux@wanadoo.fr	2023
Monsieur	Bernard	LAGRÉE	Adjoint au maire de Dinan		Vice-président	Mairie - 21, rue du Marchix	22100	DINAN	lagree.bernard@orange.fr	2023
Monsieur	Joël	MÉNAGE			Trésorier	2, rue du Moulin-aux-Chevaux - LÉHON	22100	DINAN	joel.menage@wanadoo.fr	2023
Monsieur	Jacques	ROUÉ-DAËRON			Secrétaire	26, rue Waldeck-Rousseau	22100	DINAN	jacquesrouedaeron@orange.fr	2023
Monsieur	Pierrick	BIARD			Membre	4, lotissement du Haut-Village	22130	LANDÉBIA		2023

Personnes associés élus de Dinan

NOM		Mandat en plus de membre de Dinan agglo	Commune
Christophe	OLLIVIER	Maire	AUCALEUC
Jacky	HEUZE	Maire	BOBITAL
Yves	BRUNET	Adjoint au maire	BOURSEUL
Quentin	RENAULT	Adjoint au maire	BROONS
Céline	ENGEL	Adjointe au maire	BROONS
Marie-Claire	DOENAT	Adjointe au maire	BRUSVILY
Marcel	ROBERT	Maire	CALORGUEN
Marina	LE MOAL	Maire, vice-présidente de Dinan agglo	CAULNES
Dominique	BRIAND	Conseiller municipal	CAULNES
Alain	JAN	Maire, vice-président de Dinan agglo	CORSEUL
Marie-Christine	COTIN	Maire, vice-présidente de Dinan agglo	CREHEN
Didier	LECHIEN	Maire, vice-président de Dinan agglo	DINAN
Stéphanie	MEAL	Adjointe au maire	DINAN
René	DEGRENNÉ	Maire délégué de Léhon, conseiller départemental	DINAN
Brigitte	BALAY-MIZRAHI	Conseillère départementale	DINAN
Didier	DERU	Adjoint au maire	DINAN
Laurence	LEDU-BLAYO	Adjointe au maire	DINAN
Olivier	BOBIGEAT	Adjoint au maire	DINAN
Françoise	DESPRES	Conseillère municipale	DINAN
Yannick	HELLIO	Adjoint au maire	DINAN
Anne-Sophie	GUILLEMOT	Conseillère municipale, vice-pdte de Dinan agglo	DINAN
Michel	FORGET	Conseiller municipal	DINAN
Stella	CORBES	Conseillère municipale	DINAN

NOM		Mandat en plus de membre de Dinan agglo	Commune
Patrice	GAUTIER	Maire, vice-président de Dinan agglo	EVРАН
Michèle	MOISAN	Maire	FREHEL
Roger	COSTARD	Maire	GUENROC
Géraldine	LUCAS	Maire	GUITTE
Sandrine	DEUTSCHMANN	Maire	LE CHAPELLE BLANCHE
Didier	SAILLARD	Maire	LA LANDEC
Alain	BROMBIN	Maire	LA VICOMTE SUR RANCE
Détermination	en cours		LANDEBIA
Jean-Paul	GAINCHE	Maire	LANGROLAY SUR RANCE
Jérémy	DAUPHIN	Maire, vice-président de Dinan agglo	LANGUEDIAS
Jean	SALAUN	Maire	LANGUENAN
Bruno	RICARD	Maire, vice-président de Dinan agglo	LANVALLAY
Mathilde	PILLOT	Conseillère municipale	LANVALLAY
Cécilia	GUIGUI-DELAROCHE	Conseillère départementale	LANVALLAY
Gérard	BERHAULT	Maire	LE HINGLE
Arnaud	CARRE	Maire	LE QUIOU
Georges	LUCAS	Maire	LES CHAMPS GERAUX
Jean-René	CARFANTAN	Vice-président du conseil départemental	MATIGNON
Marie-Jeanne	DESPRES	Maire	MEGRIT
Patrick	BARRAUX	Maire	PLANCOET
Céline	LABBE	Adjointe au maire	PLANCOET
Myriam	CHERDEL	Maire	PLEBOULLE
Didier	MIRIEL	Maire	PLELAN LE PETIT

Personnes associés élus de Dinan aggro (suite)

NOM	Mandat en plus de membre de Dinan aggro	Commune
Thierry ORVEILLON	Conseiller départemental, v-président de Dinan aggro	PLESLIN TRIGAVOU
Flore HUGUERRE	Adjointe au maire	PLESLIN TRIGAVOU
Régis CHAMPAGNE	Conseillère municipale	PLESLIN TRIGAVOU
David BOIXIERE	Maire, vice-président de Dinan aggro	PLEUDIHEN SUR RANCE
Véronique DEHLINGER	Conseillère municipale	PLEUDIHEN SUR RANCE
Christian GUILBERT	Maire	PLEVEN
Hervé VAN PRAAG	Maire	PLEVENON
Daniel FOUERE	Maire	PLOREC SUR ARGUENON
Michel DAUGAN	Conseiller départemental	PLOUASNE
Yann GODET	Maire	PLOUER SUR RANCE
Solenn MESLAY	Vice-présidente du conseil départemental	PLOUER SUR RANCE
Olivier ESTIENNE	Adjoint au maire	PLOUER SUR RANCE
Maxime LEBORGNE	Maire	PLUDUNO
Nicole VILLER	Adjointe au maire	PLUDUNO
Laurence GALLEE	Maire, vice-présidente de Dinan aggro	PLUMAUDAN
Mickaël CHEVALIER	Maire, conseiller départ., v-président de Dinan aggro	PLUMAUGAT
Philippe LANDURE	Maire, vice-président de Dinan aggro	QUEVERT
Marie-Laure MICHEL	Conseillère municipale	QUEVERT
Anne CHARRE	Conseillère municipale	QUEVERT
Dominique PERCHE	Maire	RUCA
Jean-Louis NOGUES	Maire	ST ANDRE DES EAUX
Ronan TRELLU	Maire, vice-président de Dinan aggro	SAINT CARNE
M.-Madeleine MICHEL	Maire	ST CAST LE GUILDO

Prénom	NOM	Mandat en plus de membre de Dinan aggro	Commune
Gérard	VILT	Adjoint au maire, v-président de Dinan aggro	ST CAST LE GUILDO
Josiane	ALLORY	Conseillère municipale	ST CAST LE GUILDO
Marie-Christine	PINARD	Maire	SAINT HELEN
Gérard	MOLEINS	Adjoint au maire	ST JACUT DE LA MER
Gilles	COUPU	Adjoint au maire	ST JOUAN DE L'ISLE
Martial	FAIRIER	Maire	SAINT JUDOCE
Dominique	RAMARD	Maire	SAINT JUVAT
Loïc	DAUNAY	Adjoint au maire	SAINT LORMEL
Jean-Luc	LECHEVESTRIER	Conseiller municipal	SAINT MADEN
Fabrice	RIVALLAN	Maire	SAINT MAUDEZ
Michel	DESBOIS	Conseiller départemental	ST MELOIR DES BOIS
Jean-Yves	VILLALON	Maire	ST MICHEL DE PLELAN
Arnaud	LECUYER	Maire, Président de Dinan aggro	SAINT POTAN
Laurence	LORRE	Maire	ST SAMSON SUR RANCE
Evelyne	THOREUX	Maire	TADEN
Olivier	NOEL	Adjoint au maire	TADEN
Didier	IBAGNE	Maire	TREBEDAN
Françoise	HEDE	Maire	TREFUMEL
Suzanne	LEBRETON	Maire, vice-président de Dinan aggro	TRELIVAN
Pascal	GODET	Adjoint au maire	TRELIVAN
Cécile	METAYE-BRUNET	Maire	TREVRON
Jean-Yves	JUHEL	Maire	VILDE GUINGALAN
Jean-Luc	BOISSEL	Maire	YVIGNAC LA TOUR

Autres Personnes associées

Nom	Mandat	Commune
Gérard	LAHELLEC	Sénateur (Côtes-d'Armor)
Hervé	BERVILLE	Député (Dinan)
Jean-Luc	BOURGEAUX	Député (Saint-Malo)
Marc	LE FUR	Député (Lamballe, Loudéac)
Loïg	CHESNAIS-GIRARD	Président du conseil régional Rennes
Bernard	QUERNEZ	Vice-président du conseil régional Quimperlé
Christian	COAIL	Président du conseil départemental Saint-Brieuc
André	COENT	Vice-président du conseil départemental Plestin-les-Grèves
Martine	PELAN	Conseillère départementale Plénée-Jugon
Didier	YON	Conseiller départemental Plénée-Jugon
Isabelle	GORE-CHAPEL	Conseillère départementale Broons
Lisa	THOMAS	Conseillère départementale Pléneuf-Val-André
Nathalie	TRAVERT – LE ROUX	Vice-présidente du conseil départemental Lamballe
Robert	RAULT	Conseiller départemental Lamballe

Nom	Mandat	Commune
Thierry	ANDRIEUX	Président de <i>Lamballe Terre et Mer</i> Lamballe
Pierrick	BREXEL	Conseiller municipal délégué Lamballe
Denis	RAPINEL	Maire, président de la com. / Pays de Dol Dol-de-Bretagne
Hervé	GUIHARD	Maire Saint-Brieuc
Philippe	HERCOUET	Maire Lamballe
Philippe	LE GOFF	Maire Guingamp
Paul	LE BIHAN	Maire Lannion
Jean-Paul	VERMOT	Maire Morlaix
Patrick	LECLERC	Maire Landerneau
François	CUILLANDRE	Maire Brest
Nathalie	APPERE	Maire Rennes
Olivier	COMPAIN	Maire Miniac-Morvan
Jean-Luc	BEAUDOIN	Maire Plerguer
Eugène	CARO	Maire Beaussais-sur-Mer
Charles	HOUZE	Conseiller municipal délégué Dinan
Jonathan	GUIHARD	Conseiller municipal Dol-de-Bretagne
Hervé	GUIHARD	Maire Saint-Brieuc
Philippe	BRENELIERE	 St-Samson sur Rance
Armel	HAMEROUX	Président du CEPR Quévert

12 FEVRIER 2020 : RENCONTRE AU SOMMET DU PRESIDENT AFBN, THEO MARTEIL ET DU DEPUTE, HERVE BERVILLE AVEC LE SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DES TRANSPORTS, JEAN-BAPTISTE DJEBBARI

Rédaction : 9, place Duclos
Tél. 02 96 87 63 80 - Tél. sports : 02 96 68 51 41
Courriel : redaction.dinan@ouest-france.fr
Relations abonnés : Tél. 02 99 32 66 66

Ouest-France
15-16 février 2020

Des moyens pour la ligne Dinan-Lamballe

Mercredi, Hervé Berville et Théo Marteil ont été reçus par le secrétaire d'État chargé des Transports.



Théo Marteil et Hervé Berville ont pu échanger avec le secrétaire d'État chargé des Transports, Jean-Baptiste Djebbari.

PHOTO : OUEST-FRANCE

« L'échange a été très positif. » La ligne Lamballe – Dinan – Dol-de-Bretagne était au cœur des discussions, ce mercredi 12 février 2020. Théo Marteil qui, depuis 31 ans, préside l'association ferroviaire Bretagne Nord (AFBN) et Hervé Berville, député LREM de la 2^e circonscription des Côtes-d'Armor, ont été reçus par Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État chargé des Transports, pour aborder la question de la rénovation de cet axe ferroviaire.

Un engagement salué

La question du calendrier était au centre de la discussion. « Une fois que la partie Dinan – Dol-de-Bretagne sera terminée, en septembre 2020, il faut que les travaux sur l'axe Lamballe – Dinan commencent immédiatement, afin que les travaux puissent être achevés en 2022. »

Les échanges avec le secrétaire d'État chargé des Transports ont, en effet, permis de mettre en avant la nécessité de ne pas rester sur une

date d'achèvement des travaux en 2026. Le ministre et son cabinet ont indiqué que l'octroi de moyens supplémentaires pour la rénovation du tronçon Lamballe – Dinan était possible. Il est aussi essentiel de rendre ce service pleinement inclusif et accessible à toutes les personnes, y compris en situation de handicap. « Il faut que les quais soient rehaussés, pour que chacun puisse rentrer dans les trains (fauteuils roulants, poussettes). »

Le secrétaire d'État chargé des Transports a salué l'engagement de l'AFBN, ainsi que celui du député. Les contacts avec le cabinet se poursuivront pour le suivi de la rénovation de la ligne Lamballe – Dinan – Dol-de-Bretagne.

« Un train par jour ne suffit pas. Il faut un lien direct et plusieurs fois par jour. Les gens prendront le train s'il est adapté à leur vie quotidienne », précise Théo Marteil qui poursuit sa démarche.

P.J.

DINAN – LAMBALLE

CE QUI A ETE DECIDE LE 22 MARS 2019 PAR LE COMITE DE PILOTAGE



LIGNE FERROVIAIRE DOL-DINAN-LAMBALLE

22 MARS 2019 : REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 22 mars 2019

Le comité de pilotage du projet de renouvellement de l'axe Dol – Dinan – Lamballe s'est réuni le 22 mars 2019. La maîtrise d'ouvrage de ce projet inscrit au Contrat de Plan État – Région 2015 – 2020 est assuré par SNCF Réseau.

Sous la présidence de Philippe Mazenc, secrétaire général pour les affaires régionales, représentant Michèle Kirry, préfète de la région Bretagne, préfète d'Ille-et-Vilaine, ce comité a réuni l'ensemble des partenaires du projet : la Région Bretagne, le Conseil départemental des Côtes-d'Armor, Dinan Agglomération, Lamballe Terre et Mer et SNCF Réseau.

Lors du dernier comité de pilotage du 4 juin 2018, les partenaires avaient décidé d'attendre la fin des études détaillées liées à l'opération de renouvellement de la section Dol – Dinan pour finaliser le plan de financement de cette opération. Ces études étant aujourd'hui achevées, les partenaires de l'opération ont pu acter le plan de financement de l'opération de renouvellement de la section Dol – Dinan, en vue de la signature d'une convention de financement au printemps 2019 et de la réalisation des travaux en 2020.

Rappel du projet

Le projet Dol – Dinan – Lamballe est inscrit au Contrat de Plan État-Région Bretagne 2015 – 2020, pour un montant de 62 millions d'euros, dont 26 millions d'euros pour la section Dol – Dinan. Ce projet consiste à renouveler les infrastructures afin de retrouver l'état initial de fonctionnement de la ligne, en termes de vitesse des trains et d'offre de transport.

Sur la ligne entre Dol-de-Bretagne et Lamballe, les opérations de maintenance courante ne sont plus suffisantes pour maintenir un niveau de sécurité optimal des circulations. C'est pour cela que des ralentissements à 60 km/h ont dû être mis en place depuis décembre 2016 et que des opérations de renouvellement ont été programmées.

Un protocole d'intention concernant la ligne Dol-Dinan-Lamballe, signé le 7 février 2018 et associant l'ensemble des partenaires (l'État, la Région Bretagne, le Conseil départemental des Côtes-d'Armor, Dinan Agglomération, la Communauté de Communes Lamballe Terre et Mer et SNCF Réseau) a confirmé l'objectif de renouvellement de la ligne dans son ensemble, programmant et hiérarchisant les financements dans le temps.

- S'agissant de la section Dinan – Lamballe

Avant la mise en place des ralentissements en décembre 2016, impactant les conditions d'exploitation de la ligne, 5 allers – retours / jour étaient réalisés sur la liaison Saint-Brieuc – Lamballe – Dinan. Une offre train + autocars a donc été mise en place dès le premier semestre 2017 pour maintenir le même niveau d'offre.

Entre 2015 et 2017, l'État, la Région et SNCF Réseau ont financé une étude, dite préliminaire, afin de préciser l'état de la voie et la modernisation envisageable entre Lamballe et Dinan. Une convention

- S'agissant de la section Dinan – Lamballe

Avant la mise en place des ralentissements en décembre 2016, impactant les conditions d'exploitation de la ligne, 5 allers – retours / jour étaient réalisés sur la liaison Saint-Brieuc – Lamballe – Dinan. Une offre train + autocars a donc été mise en place dès le premier semestre 2017 pour maintenir le même niveau d'offre.

Entre 2015 et 2017, l'État, la Région et SNCF Réseau ont financé une étude, dite préliminaire, afin de préciser l'état de la voie et la modernisation envisageable entre Lamballe et Dinan. Une convention d'Avant-Projet Sommaire a été signée le 17 décembre 2018, permettant d'engager la suite des études sur cette opération. Parallèlement, la Région Bretagne et SNCF Réseau ont conclu une convention de

financement de la maintenance renforcée de cette ligne, pour conserver des circulations dans l'attente des travaux de renouvellement permettant de revenir à l'offre initiale.

- S'agissant de la section Dol – Dinan

Actuellement 8 allers - retours / jour sont assurés sur cette section entre Dinan et Dol. La section Dinan – Pleudihen sur Rance a fait l'objet d'une remise en état en 2013 pour un montant de 6,6 M€ de travaux co-financés dans le cadre du Contrat de Plan État – Région 2007 – 2014. Les travaux ont consisté à renouveler près de 10 km de voie. Il reste ainsi à remettre en état la section Pleudihen – Dol, longue de 18 km.

La réalisation de ces travaux permettra de pérenniser l'infrastructure (travaux de renouvellement de la voie ferrée, remise en peinture du Viaduc de la Fontaine des Eaux...) et de réaliser 8 allers- retours entre Dol et Dinan avec un retour à la vitesse initiale de 100 km/h.

Conformément au code de l'environnement, ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact environnemental qui a été soumise à l'avis de l'autorité environnementale. SNCF Réseau a prévu de répondre à l'avis de l'autorité environnementale publié le 20 février 2019, et de compléter le dossier définitif qui sera soumis à enquête publique.

Après l'enquête publique, puis la passation des marchés publics, l'objectif est de réaliser les travaux de renouvellement de la voie entre Pleudihen et Dol de Bretagne en 2020. La remise en peinture du Viaduc de la Fontaine des Eaux nécessitera de prolonger les travaux jusqu'en 2021, mais la mise en service de la nouvelle section Dol Dinan pourra se faire début 2021.

Financement des travaux sur Dol – Dinan (26 M€ dont 24,2 M€ pour les travaux)

Les cofinanceurs des travaux de cette opération (24,2 M€) sont :

- L'État : 5,35 M€ (22%)
- La Région Bretagne : 10,65 M€ (44%)
- Le Conseil Départemental des Côtes-d'Armor : 2,85 M€ (11,8%)
- Dinan Agglomération : 3,33 M€ (13,8%)
- SNCF Réseau : 2,03 M€ (8,4%)

Contact presse :

SNCF Réseau : Sophie Rousselle-Danet, Responsable communication et relations institutionnelles Bretagne

06 73 81 17 29

sophie.danet@reseau.sncf.fr



Côtes d'Armor
le Département





PLANNING DIRECTEUR DINAN LAMBALLE

Planning en cours de consolidation (niveau EP)

ANNEES	A				A+1				A+2				A+3				A+4				A+5			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Etudes dont acquisitions de données			AVP				PRO	DCE																
Procédures Suppressions PN																								
Phases de validation / Financement	CFI	AVP			CFI	PRO			CFI	REA														
Marchés													ACT											
Lancement des travaux (à consolider avec EP)																								

❖ Lancement de l'AVP simplifié en 2019

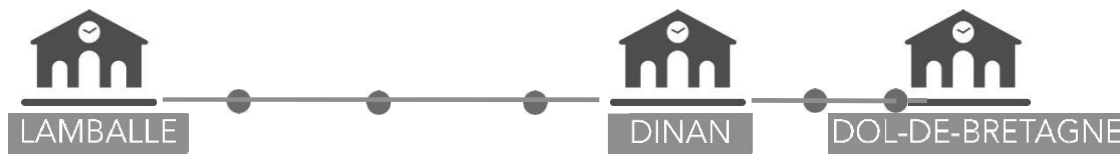
COMITÉ DE PILOTAGE 15 FEVRIER 2021

EXTRAITS



Côtes d'Armor
le Département

DINAN
AGGLOMÉRATION



SECTION DOL DINAN

RENOVATION TERMINEE Y COMPRIS LE VIADUC DE LA FONTAINE DES EAUX
VITESSES DES TRAINS : 120 km/h
PAS DE CROISEMENT A MINIAC MORVAN



SECTION DINAN LAMBALLE



PROGRAMME

2 objectifs principaux :

- + Revenir à la vitesse nominale de la section de ligne (100 km/h) et à la desserte (5 AR/jour), avant la mise en place des ralentissements à 60km/h fin 2016
- + Pérenniser et fiabiliser l'infrastructure ferroviaire

Diffusible

+ TRAVAUX DE VOIES :

- Renouvellement voie et ballast sur 31 km.
- Remplacement de traverses, rails et relevage sur 9 km.
- Simplification/optimisation :
 - Suppression de la voie d'évitement en gare de Plancoët avec mesures conservatoires.
 - Suppression de l'Installation Terminale Embranchée (ITE) Le Gouessant à St Aaron (convention résiliée en juillet 2020),
 - Suppression des ITE SAMETO- INDUSTRIE et District URBAIN à Dinan.
 - Optimisation des voies de service à Dinan et Plancoët.



+ TRAVAUX CONNEXES :

- Travaux d'assainissement (26 km) et de traitement de plateforme (4 km) identifiés suite aux investigations et sondages réalisés.
- Travaux de signalisation et de télécommunications liés à la simplification des installations, des passages à niveau (PN) et de phases provisoires pour les travaux d'ouvrages d'art et de quais



+ Pas de rénovation du croisement de Plancoët

+ SUPPRESSIONS DE PASSAGES A NIVEAU :

Sur les 27 passages à niveau (PN) entre Dinan et Lamballe :

- 6 PN retenus en APS comme potentiellement supprimables sans création d'ouvrage de franchissement.
- A ce stade l'objectif raisonnable est la suppression simple de 3 PN, soit environ 10% de l'ensemble des PN entre Dinan et Lamballe.

+ TRAVAUX d'ouvrages d'art / ouvrages en terre (travaux permettant de répondre aux besoins fonctionnels du projet)

- Réfection de l'étanchéité de 4 ponts-rails et le remplacement de 3 dalots (petits ouvrages hydrauliques).

Pra de l'Arguenon

Pra de la folie.

Pra maçonné

Pra du ~~Gouessant~~

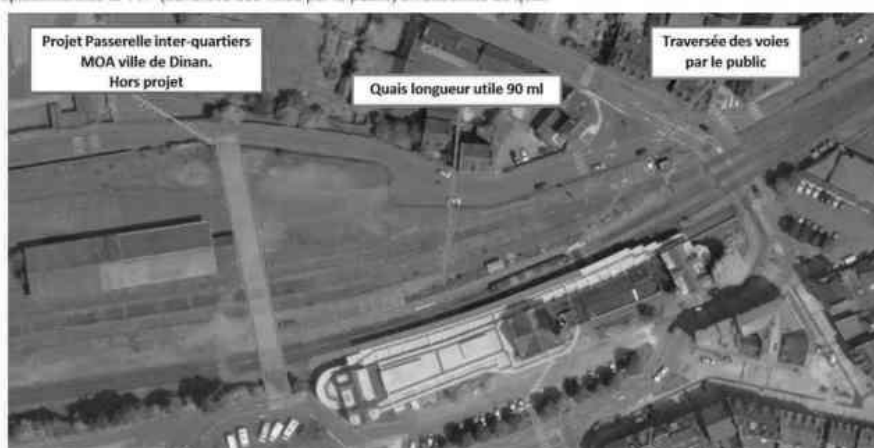
- Confortement de 3 ouvrages en terre sensibles :
 - tranchée de la Maçonais,
 - tranchée de la grande Evinais,
 - tranchée de Plancoët.

+ TRAVAUX DE QUAIS : gare de Dinan et les 3 haltes (Corseul-Languenan, Plancoët, Landébia)

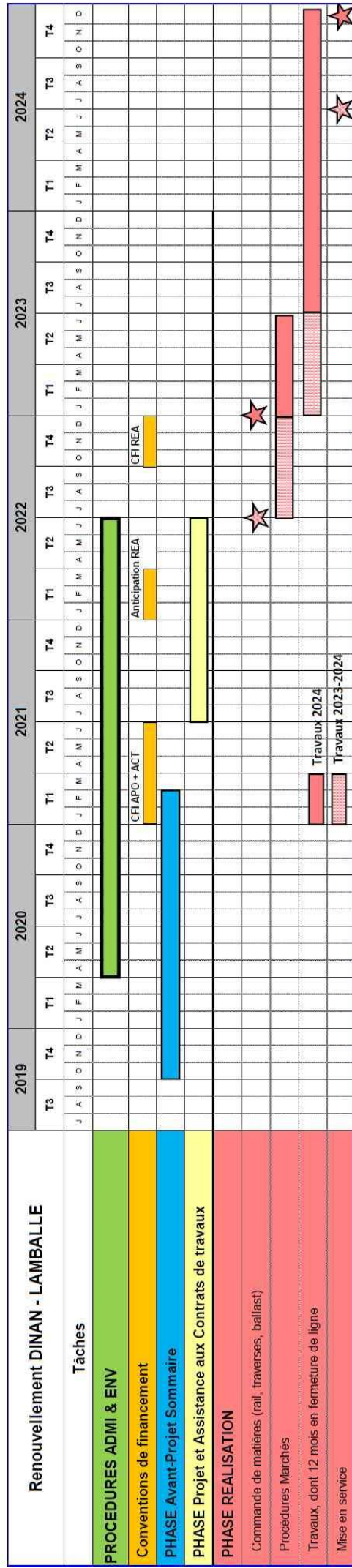
- Rehaussement des quais avec mise en place de dalle d'éveil, raccourcissement de la longueur à 90ml, et démolition des quais bas,
- Travaux de clôtures avec la mise en place d'une sécurisation des extrémités de quais,
- Travaux de dépose/repose au maximum des équipements existants (signalétique, mobilier, abris de quais),
- Travaux d'énergie électrique : création de réseau multitubulaire dans les quais, remise en état éclairage

+ TRAVAUX DE QUAIS – PARTICULARITE DE LA GARE DE DINAN

- Déplacement de la TVP (traversée des voies par le public) en extrémité de quai.



PLANNING DIRECTEUR PRÉVISIONNEL



COÛT DU PROJET DINAN -LAMBALLE

+ RAPPEL : Au CPER 2015-2020, inscription de 62 M€ dont 26 M€ pour le projet Dol-Dinan, et 36 M€ pour le projet Dinan-Lamballe.

+ Mobilisation de 850 k€ pour l'APS

+ Dans le cadre de l'accord régional sur la relance et le CPER 2021-2027, finalisation d'un avenant au volet Mobilités du CPER 2015-2020 pour en prolonger et adapter l'exécution jusque fin 2022.

Dans ce cadre, anticipation de l'actualisation des coûts, avec un financement porté à 43,5 M€, par un effort de l'État et de la Région, la contribution des autres collectivités restant inchangée, et celle de SNCF maintenue à 8,5 %.

	<u>Avenant au</u> <u>CPER 2015-2020</u>	
<u>Montant Total</u>	100,0%	43 500 000
<u>Répartition</u>		
ETAT	26,5%	11 527 500
REGION	44,8%	19 487 400
<u>Autres CL</u>	20,2%	8 787 600
SNCF	8,5%	3 697 500

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Pour la section Dinan Lamballe, le comité de pilotage décide :

- ❖ La validation du programme de l'opération présenté (avec ou sans variante quasis)
- ❖ La validation du planning directeur (avec ou sans anticipation de la phase REA)
- ❖ Le choix du montage financier de la phase à venir : convention de financement APO+ACT ou convention APO+ACT + anticipation de la phase REA
- ❖ L'engagement des discussions sur l'écart de financement avec le montant prévu à l'avenant du CPER de 43,5M€ en cours (2 864 000€ courants sans anticipation ou 2 204 000€ courants avec anticipation de la REA) afin de disposer à fin 2021 d'une première vision qui sera à consolider après les études APO

BILAN

BILAN 2021
4 Oct 2020- 9 Oct 2021

EXPLOITATION									
CHARGES				PRODUITS					
Communication	Divers	45	1 516	3 072	2 810	1 000	Subventions		
	Plaquette	727							
	Site Internet	744							
Poste -Tél.	1 041								
Fonctionnement	Fournitures	115	1 556						
	Tirages	144							
	Déplacements	32							
	Assurance	209							
	Evènements	15							
PERTE D'EXPLOITATION				-262		1 810	1 675	Particuliers	Cotis. et Dons
						135	Entreprises		

BILAN de CLÔTURE au 9 Oct 2021			
Report Exercice 2020 sur Exercice 2021	3 156	2 894	Report Exercice 2021 sur Exercice 2022
Perte Exploitation 2021	-262		

BILAN PREVISIONNEL 2022	
Oct 2021- Oct 2022	

EXPLOITATION									
CHARGES				PRODUITS					
Communication	Divers	50	1 800	3 860	3 200	1 100	Subventions		
	Plaquette	1 000							
	Site Internet	750							
Poste -Tél.	1 200								
Fonctionnement	Fournitures	150	2 060						
	Tirages	200							
	Déplacements	200							
	Assurance	210							
	Evènements	100							
PERTE D'EXPLOITATION				-660		2 100	1 800	Particuliers	Cotis. et Dons
						300	Entreprises		

BILAN Prévisionnel de clôture Oct 2022			
Report Exercice 2021 sur Exercice 2022	2 894	2 234	Report Exercice 2022 sur Exercice 2023
Perte Exploitation 2022	-660		

**HORAIRES
TARIFS
ABONNEMENT
RESERVATION
ACHAT**



<https://www.ter.sncf.com/bretagne/offres/tarifs>



Diffus24

SNCF TER BREIZHGO

Tarifs & Achats / Tarifs et abonnements

DÉCOUVREZ NOS OFFRES

Vous souhaitez voyager en Bretagne ? Nous vous proposons des tarifs adaptés à vos besoins et vos envies pour bouger en TER.

Et qu'importe la destination et si vous partez en famille, pour les enfants, c'est toujours 0€ !

ACHETEZ EN LIGNE

ABONNEMENTS BILLETS TER VOYAGES EN GROUPES BONS PLANS ET PROMOS BILLET VÉLO

**LES ELUS
DE LA REGION
SOUTIENNENT
L'ACTION
DE
L'AFBN**



Didier LECHIEN
Maire de Dinan
Vice-Président
de Dinan Agglomération



Monsieur le Président

Grace à la détermination des dirigeants et des membres de l'AFBN, la rénovation de la ligne ferroviaire est désormais une réalité. Le tronçon Dinan – Dol offre aujourd'hui aux voyageurs une qualité de transport appréciable. Et c'est avec impatience que nous attendons aujourd'hui la rénovation de la ligne entre Lamballe et Dinan qui depuis plusieurs années connaît des conditions dégradées qui ne peuvent plus durer.

Le train a irrigué notre territoire, permis à ses habitants de se déplacer, au pays de Dinan d'être en connexion avec les territoires voisins et au-delà avec le pays tout entier. A l'aune de la crise sanitaire, de plus en plus de visiteurs utilisent ce mode de transport pour découvrir notre belle région. Alors que la transition écologique est devenue une priorité des politiques publiques, à l'heure où sur notre territoire le projet de parc naturel régional (PNR) prend forme, la question des mobilités en général et du train en particulier est un enjeu majeur. Le pays de Dinan ne pouvait rater ce rendez-vous. L'histoire démontre que les villes qui réussissent sont celles qui ont su conserver et développer leur desserte ferroviaire. Grâce à la mobilisation de l'AFBN et des élus du territoire, Dinan est de celle-là.

Diffusé 26

Mais le combat n'est pas terminé. Il reste désormais à réussir la rénovation de la ligne entre Dinan et Lamballe. Les horaires devront répondre notamment aux besoins des actifs, des étudiants qui ont besoin de se déplacer. Cette rénovation ne peut se faire au rabais. Il s'agit aussi d'améliorer les dessertes directes entre Dinan et Rennes, et de convaincre les habitants de ce territoire de toujours mieux utiliser le train pour leurs déplacements.

Chaque année je formule le vœu que la SNCF engage la rénovation du remarquable bâtiment de la gare de Dinan dont l'état devient préoccupant, ainsi que l'abandon des espaces ferroviaires, situés en cœur de ville. Je ne peux que constater avec regret que ce vœu est encore cette année d'actualité.

Je veux une fois encore exprimer au nom de la ville de Dinan, ma reconnaissance au président et aux membres de l'AFBN pour l'action en tout point remarquable qui est la leur.



Hervé BERVILLE
Député des Côtes d'Armor



En cette année 2021, qui comme la précédente a présenté son lot de défis, **je tiens tout d'abord à saluer la ténacité de l'Association ferroviaire Bretagne-Nord qui a su s'adapter au contexte contraignant et qui est toujours restée active pour défendre la mobilité dans notre territoire.** Cette période particulière aura prouvé que l'engagement associatif et au service de l'intérêt général ne s'érode pas avec les difficultés mais en sort au contraire renforcé.

Ce mois de septembre permet également de revenir sur ce qui a été fait depuis maintenant un peu plus de 4 ans dans le cadre de la politique de transport ferroviaire. **Ce quinquennat est indubitablement celui du retour des investissements de l'Etat en faveur des transports du quotidien.** Après des années voire des décennies d'errances, la rénovation des lignes de desserte fine du territoire est enfin une priorité sur le long terme.

Sur la période 2017-2021, nous avons voté au Parlement une enveloppe en hausse de 50% en faveur du réseau ferroviaire existant. Cette réorientation des moyens était urgente et nécessaire. Très concrètement, c'est donc un programme de **7 milliards d'euros sur 10 ans qui est mis en œuvre pour régénérer, avec les Régions, près de 10 000 kilomètres de voies ferrées dans tous les territoires.** Même si proximité et rapidité ne sont pas incompatibles, je reste convaincu que la réhabilitation du réseau secondaire qui nous permet de nous déplacer quotidiennement, d'aller travailler ou d'accéder à des lieux de culture et de sport tout en participant à la préservation de l'environnement était la bonne direction à prendre.

Cette politique d'investissement volontariste alliée la mobilisation constante de l'AFBN et des autres acteurs de la mobilité a porté ses fruits sur le territoire avec notamment la mise en service très attendue de la ligne rénovée Dol-Dinan le 15 mars dernier. Au-delà d'être une satisfaction collective, **l'aboutissement de ce projet représente un soulagement et une amélioration du quotidien pour des milliers d'usagers.**

La rénovation de la section Lamballe-Dinan demeure aujourd'hui la priorité et c'est la raison pour laquelle j'ai demandé au Préfet de Région en décembre 2020 la tenue d'un comité de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires afin que nous nous accordions sur le calendrier des travaux et le plan de financement. Au cours de cette réunion, qui s'est déroulée le 15 février 2021, j'ai notamment réaffirmé que l'un des enjeux principaux était la fin des travaux dans un délai raisonnable et acceptable par tous. **Je veillerai à ce que les engagements pris notamment par SNCF Réseau soient tenus.**

Il faut aussi être ferme sur le fait que la rénovation de la ligne ne peut aller sans celle des quais de gares. Ces travaux sont toujours non négociables car l'accessibilité des trains pour tous, y compris les personnes en situation de handicap, est aussi importante que leur bonne circulation. Enfin, il faut que l'investissement dans ce projet qui s'élève à plusieurs dizaines de millions d'euros garantisse par la suite un service de qualité, nous le devons aux contribuables. **C'est pourquoi le maintien du croisement de Plancoët est une nécessité que je défends** et tous les partenaires doivent prendre leurs responsabilités en ce sens. Le comité de pilotage qui se tiendra avant la fin de cette année se l'opportunité d'appuyer sur ce point : **rénover sans adapter les voies et les trains est un non-sens.**

Le travail continue à l'Assemblée nationale, en lien avec le ministre, sur le terrain aux côtés de l'AFBN et des collectivités locales pour que les résultats de cette politique soient visibles, concrets et utiles pour les habitants de notre territoire.

Je souhaite une très bonne Assemblée générale à tous et remercie sincèrement l'AFBN et son Président, Théo Marteil, pour son dévouement et sa détermination à toute épreuve .



Véronique MEHEUST
Conseillère Régionale de Bretagne
Adjointe à la mairie de Pleudihen sur Rance

Cela fait bientôt 20 ans que j'admire l'engagement de l'AFBN pour la rénovation des lignes ferroviaires régionales, sur le pays de Dinan.

C'est aux côtés de Michel Vaspert, d'abord Maire de Pleudihen sur Rance puis sénateur des Côtes d'Armor, que j'ai découvert l'AFBN. J'ai pu admirer l'engagement un peu fou de Théo Marteil pour la rénovation des lignes ferroviaires. Cet engagement a permis de réaffirmer l'importance du train au niveau régional. A partir de 2015, alors vice-présidente du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, en charge de l'environnement et des mobilités, j'ai pu affirmer le soutien du département des Côtes d'Armor dans la rénovation des lignes régionales.

Aujourd'hui, plus que jamais, le maillage ferroviaire régional est essentiel ; nous le savons tous, le train est un élément de réponse majeur à la transition écologique, pour faire baisser nos émissions de carbone. Il doit permettre de répondre aux besoins des salariés, des scolaires, des touristes, aux besoins de tous ceux qui font vivre le tissu économique local. Nous devons faire revenir les usagers, leur offrir un moyen de transport fiable, alternatif à la voiture, sur lequel ils doivent pouvoir s'appuyer surtout aux heures de pointe. Pour cela, nous devons nous assurer notamment de maintenir le barreau de croisement de Plancoët afin d'avoir un nombre de trains suffisants aux heures de pointe.

Nous le savons tous, la Région est très fortement mobilisée sur ce chantier.

Nouvellement élue Conseillère régionale de Bretagne j'aurai donc à cœur de poursuivre mon engagement auprès de l'AFBN.



Côtes d'Armor
le Département



André COËNT

Vice-Président délégué aux Infrastructures et aux mobilités douces
Conseil Départemental des Côtes d'Armor

Le Département des Côtes d'Armor s'engage pour la pérennisation et l'amélioration de la ligne Lamballe-Dinan-Dol

L'Association Ferroviaire Bretagne Nord (AFBN) démontre année après année sa capacité à se mobiliser et à mettre en dynamique notre territoire pour la sauvegarde, la rénovation et la modernisation de la ligne ferroviaire *Lamballe – Dinan – Dol-de-Bretagne*. Je tiens à les remercier pour cet engagement.

Le Département développe une politique active en matière de mobilités. Le ferroviaire en constitue un outil formidable.

Diffusé 29 C'est pourquoi, nous sommes pleinement engagé pour la pérennisation et la modernisation de la ligne *Lamballe – Dinan – Dol-de-Bretagne*. Notre participation s'élève à hauteur de 6 millions d'euros ce qui constitue un engagement financier important pour notre collectivité. Poursuivons ensemble cette mobilisation pour pérenniser l'ensemble de cette « petite ligne » au combien essentielle au quotidien pour nombre de costarmoricains.

Le Département des Côtes d'Armor reste pleinement mobilisé.



L'Association Ferroviaire Bretagne Nord s'impose, depuis de nombreuses années, comme un acteur phare de la pérennisation et de l'amélioration des infrastructures et services ferroviaires, sur l'axe Dol-de-Bretagne / Dinan / Lamballe. Depuis 2013, et grâce à l'engagement fort et continu de tous, de nombreuses améliorations ont été effectuées sur cet axe structurant du territoire.

Dans cette continuité, l'année 2021 est d'ores et déjà marquée par des événements majeurs dans le projet de rénovation de la voie : la réouverture le 15 mars 2021 de la ligne Dol-de-Bretagne – Dinan fermée aux circulations ferroviaires depuis le 14 décembre 2019. La voie est désormais apte à une vitesse de 120 Km/h. Si les liaisons se sont considérablement améliorées en termes de vitesse, les horaires du train direct Dinan-Rennes restent insatisfaisants au regard notamment des usages domicile/travail.

Pour la section de ligne Dinan-Lamballe, la signature par Dinan Agglomération d'une convention relative au financement des études d'avant-projet de la mission d'assistance aux contrats de travaux (participation de Dinan Agglomération de 96 286,67 €). Ces études, d'un montant total de 1,430 M€, auront pour objectif de détailler et d'approfondir la consistance et l'estimation du coût de l'opération au niveau projet.

Le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération, lors de sa séance du 19 juillet 2021, a décidé de solliciter auprès de SNCF Mobilités l'amélioration de l'offre de service, en s'appuyant notamment sur l'AFBN pour identifier les sources d'amélioration possibles notamment dans le sens Dinan/Rennes :

Pour la section Dol-Dinan, des attentes en termes d'usages domicile-travail, notamment par un direct le matin et le soir plutôt vers 18h pour Rennes-Dinan, une meilleure desserte des gares secondaires (La Hisse, Pleudihen/Rance).

Pour la section Dinan-Lamballe-Saint-Brieuc, des attentes en termes de mêmes usages : un direct aux horaires de pointe le matin et retour le soir pour se rendre à Dinan, une meilleure desserte des gares secondaires à ces horaires.

Lors de cette même séance, il a également été décidé d'interpeller SNCF Réseau sur la nécessité d'entretien de son patrimoine ferré et bâtementaire.

Il faut également souligner la participation de l'AFBN au Comité des Partenaires instauré par Dinan Agglomération, dont l'objectif est de renforcer la place des entreprises et des usagers dans la gouvernance des mobilités et qui sera consulté notamment avant toute évolution substantielle de l'offre de mobilité, de la politique tarifaire ainsi que sur la qualité des services et de l'information des usagers mise en place.

Ces améliorations s'inscrivent pleinement dans la politique mobilité portée par Dinan Agglomération : entre la création du Plan de Déplacement Communautaire qui prévoit de conforter les « pôles gare » et de développer la multimodalité sur le territoire, la desserte de la gare de Dinan par les lignes de bus DINAMO ! et la mise en place de navettes (DINAMO Festival ! DINAMO Estival !), Dinan Agglomération souhaite offrir aux habitants et aux touristes, des solutions de mobilité durables, efficaces, cohérentes et sécurisées.

Dinan Agglomération remercie les membres de l'Association pour leur investissement et réaffirme sa volonté de déployer des solutions de mobilités durables, rapides et alternatives à l'autosolisme.



Monsieur le Président

Depuis un an, je suis chargé des mobilités à LAMBALLE AGGLOMERATION, le dossier de la rénovation de LAMBALLE - DINAN – DOL est l'une des priorités. Le contrat actuel de plan souligne l'importance accordée à cette liaison ferroviaire. La crise sanitaire qui continue à produire ses effets nous démontre le changement des mentalités pour faire accélérer les réflexions en cours pour diminuer l'impact carbone lié aux déplacements. Nos collectivités ont pris l'engagement de contribuer financièrement à la rénovation de cette ligne devenue obsolète.

Ainsi, la collectivité de LAMBALLE TERRE et MER va apporter plus de 3 millions d'euros dans ce projet et a voté cette année le financement des études complémentaires pour ce projet. Notre principal effort est axé sur le financement pour qu'il soit assuré par l'Etat et les différentes collectivités ayant accepté d'y participer. Il faut nous assurer collectivement que ce projet conserve sa pertinence auprès des différents financeurs malgré les difficultés financières et budgétaires que nous connaissons tous.

L'aménagement de la gare de LAMBALLE et de ses abords continue. Ainsi, le public trouvera un équipement public rénové, attractif et fonctionnel.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre soutien indéfectible à l'action que vous menez avec cœur, et notre reconnaissance d'avoir lutté sans discontinuer pour que cette voie ferrée soit restaurée et trouve son usage.

Je vous prie, Monsieur le Président, de croire en l'assurance de notre considération.



Le rétablissement des voies de croisement des trains à Plancoët : fondamental pour l'avenir de la ligne !

Cette ligne Dinan-Plancoët-Lamballe est issue du réseau historique breton qui a maillé la Bretagne à partir de 1890. Sa rénovation, avec les relèvements de vitesse, offrira la possibilité de créer une relation Saint-Brieuc-Lamballe-Plancoët-Dinan-Dol-Saint-Malo... avec des temps de parcours meilleurs que ceux de la liaison routière. **Pour ce faire, le rétablissement des voies de croisement des trains à Plancoët est primordial !**

Nous le savons, le temps ferroviaire est hélas un temps long, aussi 2023 et 2024 c'est déjà demain. La loi LOM a conduit les Communautés d'agglomérations et de Communes à prendre tout ou partie de la compétence mobilité. Pour l'Association Ferroviaire Bretagne Nord (AFBN), les gares sont au centre de la mobilité de demain.

Je voudrais rappeler que l'AFBN se veut apolitique. Apolitique au sens que nous n'appartenons à aucune formation politique, mais pleinement Politique alors que nous nous engageons pour le développement durable du territoire et pour la défense des usagers du transport public. Je tiens à remercier le formidable travail qu'ont fourni les membres du conseil d'administration de l'AFBN pour la réalisation de ce bulletin, et en tout premier lieu, Théo MARTEIL, président qui esquisse, sans concession, le bilan de nos différentes mandatures du Conseil Régional de Bretagne aux Conseils départementaux des Côtes-d'Armor et d'Ille-&-Vilaine, sans oublier Dinan-Agglomération, Lamballe terre & Mer et Saint-Malo Agglomération, au terme d'une analyse approfondie des rapports TER, des rapports de la Cour des comptes et de l'ensemble de délibérations votées par les différents conseils.

Le rêve n'est pas toujours l'expression de la réalité mais il peut parfois se réaliser. Aussi, je rêve d'un scénario où les trains, les navettes, les vélos feraient barrage à l'invasion des voitures polluantes pour la sauvegarde de notre patrimoine environnemental. Je conclurai sur une note optimiste. Avons-nous tenu notre promesse d'un plan Marshall pour le ferroviaire Bretagne-Nord ? A titre personnel, je vois plutôt le verre à moitié plein, d'autres le verront sans doute à moitié vide ! Certes, il reste beaucoup à faire et la cohabitation des trains bretons avec ceux des régions Normandie et Ile-de-France continuera à peser lourdement sur la qualité des dessertes en Bretagne. Cette mandature sera jugée sur sa capacité à faire revenir les usagers, qu'ils soient pendulaires ou occasionnels, vers le rail et par là-même, à contribuer en acte à la réduction des gaz à effet de serre et donc à la défense de notre planète. Une véritable politique intermodale est, nous le croyons, la clef de la réussite



Patrick DURAND
Maire de Landébia

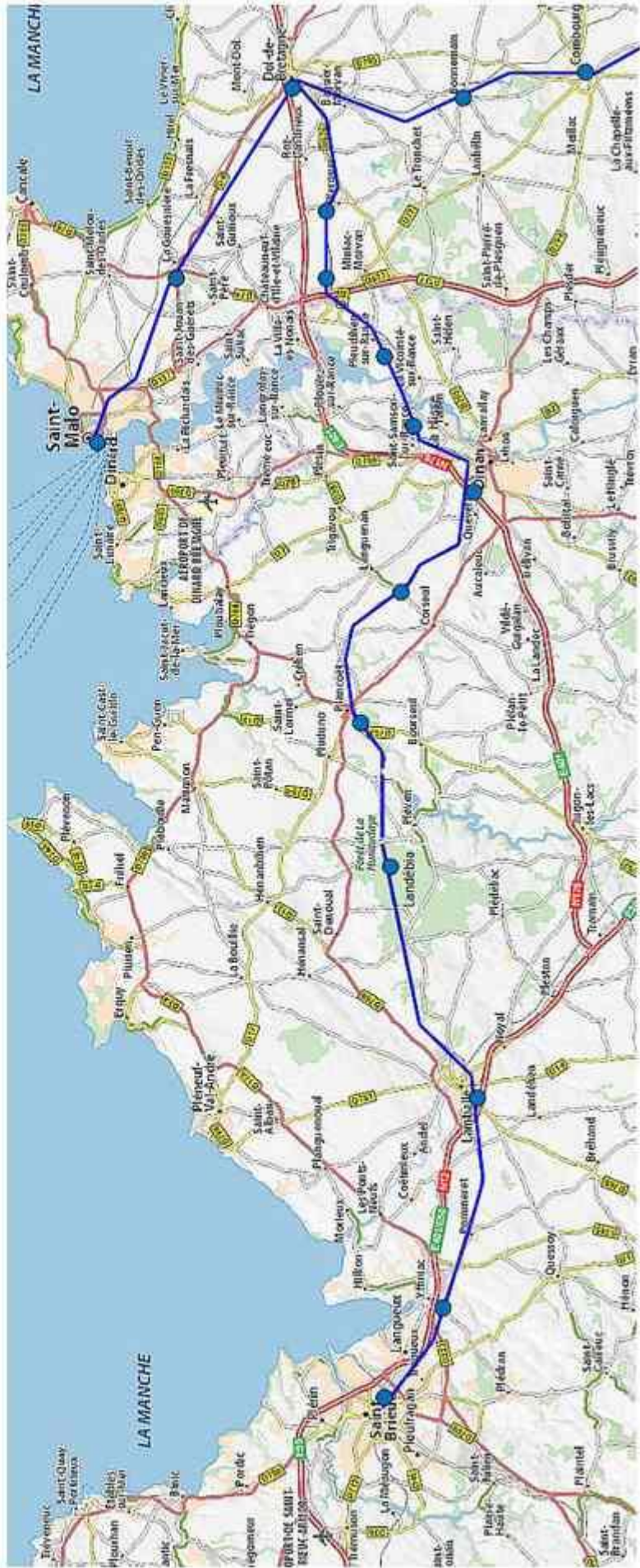


SOUTIENT la rénovation de la ligne ferroviaire entre Lamballe et Dinan (40 km), qui passe par la commune de Landébia , afin d' apporter un réel service aux usagers, notamment sur les trajets domicile-travail et/ou études ;

DEMANDE le rétablissement des voies de croisement de Plancoët, indispensable à la pérennité et à la fréquentation de la ligne par les usagers.

DEMANDE des trains avec une fréquence et des horaires adaptés aux besoins des usagers, avec des tarifs attractifs

ST-BRIEUC — **LAMBALLE** — **DINAN** — **DOL** — **ST-MALO** — **RENNES**



AXE FERROVIAIRE BRETAGNE-NORD



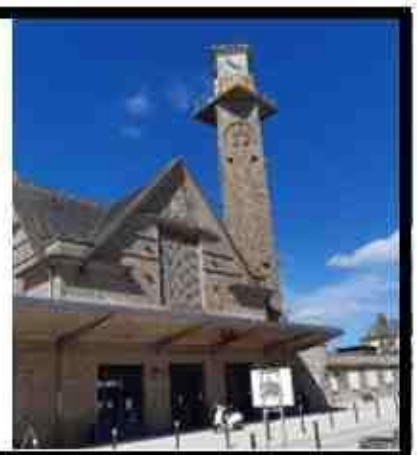
LAMBALLE - DOL

**UNE VOIE
DRAMATIQUEMENT
VETUSTE**



**LE BATIMENT
DE LA GARE**

**IL EST PROTEGE
COMME MONUMENT
HISTORIQUE**



**PARKING
DE LA GARE GRATUIT**

**LA PARTIE SUD
EST REALISEE**

**LA PARTIE NORD
EST COURS**





REVUE 2021



Commune Nouvelle de Dinan

Le Magazine

EXTRAIT
DE L'ÉDITION
DE JUILLET 2021

Transport

Réouverture de la ligne SNCF Dol-Dinan

La ligne Dol de Bretagne-Dinan, fermée aux circulations ferroviaires pour cause de travaux depuis décembre 2019 a repris ses fonctionnalités depuis mars dernier. Ces travaux ont contribué à pérenniser l'infrastructure, relever la vitesse des trains, mettre aux normes 4 haltes et renforcer la sécurité ferroviaire. **Un chantier de 26 millions d'euros !**

Désormais le trajet Dinan / Rennes se fait en 1 heure ! **Cette réouverture de ligne est une belle reconnaissance de l'action menée depuis des années par l'Association Ferroviaire de Bretagne Nord (AFBN).**

ENTRETIEN AVEC LES REPRÉSENTANTS DE L'AFBN

1 - Vous devez être fiers de cette réouverture, fruit de plusieurs années de défense de cette ligne. Quel rôle a joué l'association dans ce projet ?

> **Sur le TER direct Dinan-Rennes :** Depuis au moins 10 ans, notre association demande à la Région Bretagne la mise en place de ce TER direct (sans changement de train que ce soit de Dinan à Rennes ou, bien sûr, de Rennes à Dinan).

9 personnes sur 10 n'utilisaient pas ce train du fait du changement à Dol. Désormais, grâce au TER direct, après Dol, le train va directement jusque Pontchillou, sans aucun arrêt (départ à 7h / arrivée à 7h58, moins d'1 heure !) - et ces durées devraient encore diminuer quand la vitesse pourra atteindre 120 km/h sur la partie nouvellement rénovée. Ce TER direct circule du lundi au vendredi.

> **Sur la rénovation entre Pleudihen et Dol :** La rénovation entre Dinan et Pleudihen a été réalisée en 2013, et l'association porte ce projet depuis 1989. Mais rien n'aurait été possible sans la Région Bretagne, l'État, le département des Côtes-d'Armor, Dinan-Agglomération et Lamballe Terre et Mer. Pour nous, l'enclavement ferroviaire de Dinan restait un obstacle majeur pour son développement, Dinan doit être reliée en direct, non seulement à Rennes mais aussi à Saint-Malo et à Saint-Brieuc.

2 - Pouvez-vous nous rappeler les avantages de ce direct pour les habitants du territoire au quotidien et pour l'environnement ?

Les avantages de ce TER direct sont très nombreux car il vise non seulement à relier Dinan à Rennes, mais aussi à relier Rennes à Dinan, liaison directe entre la capitale de la Bretagne et l'un de ses joyaux ! Pensons notamment aux trajets qui sont facilités pour les touristes venant de Paris, car ils n'ont qu'un changement de train à Rennes ! En fait, tout le monde est gagnant :

- Les travailleurs se déplacent confortablement et en toute

sécurité, et arrivent à l'heure précise en centre-ville ;

- Les étudiants peuvent continuer à résider sur le territoire, ce qui change la composition de la population à Dinan le soir et le week-end ;

- Les personnes âgées, du fait du rehaussement des quais, accèdent facilement au train ; même avantage pour les personnes à mobilité réduite ou avec des poussettes ;
- Les patients exigeant des soins complexes peuvent arriver directement à Pontchillou, tout comme leurs familles. Ainsi notre belle ville garde sa population jeune et dynamique.

N'oublions pas l'importance du **respect de l'environnement**, car l'impact du CO₂ dégagé par le train est bien inférieur à celui du transport

roulier, collectif et/ou individuel.

Avec les abonnements domicile-travail et domicile-études, l'usage de la voiture devrait sensiblement diminuer.

3 - L'association poursuit son action. Quels sont les prochaines étapes ?

Depuis le dernier comité de pilotage, présidé par M. le Préfet de Région, nous savons que la **rénovation de la ligne Dinan-Lamballe** débutera au second semestre 2022 et s'achèvera en 2024. Il nous faudra veiller au respect de ce calendrier.

Alors, la ligne ferroviaire Dol-Lamballe (qui devait disparaître !) aura été totalement rénovée, et le nombre de dessertes dépendra de la Région Bretagne, organisatrice de tous les transports. Par ailleurs, il devrait être possible de proposer **des trains « transbaies »** (et cela dans les deux sens) : de Saint-Malo à Dol, puis Dinan, Lamballe, Saint-Brieuc, et au-delà. Dinan, alors bien reliée aux trois extrémités du triangle Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc, devrait connaître un nouveau dynamisme.

Théo Martell, président de l'AFBN
Jacques Roué-Daëron, secrétaire

